



Conseil d'Administration du 15 juillet 2021

Relevé de décisions

Participants : 10 présents + 4 pouvoirs + 6 excusés

Thèmes		Points	Objet	Relevé	
Tour de table		1			
Introduction		2			
Composition CA – Cooptation nouveaux membres		3	<ul style="list-style-type: none"> Proposition de l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Administration dans le collège des collectivités (article 12-2 des statuts) : <ul style="list-style-type: none"> candidature sur le collège des collectivités de Mme Divine NSIMBA, conseillère déléguée à la mobilité à la mairie de Ramonville 	Vote	Vote à l'unanimité (14 voix)
Où en sommes-nous ?	«Jouons cartes sur table ! »	4	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de la campagne 	Information	<i>Voir résumé des échanges ci-après</i>
	« Atlas des gares »	5	<ul style="list-style-type: none"> Point de situation et propositions pour la phase de diffusion 	Information	<i>Voir résumé des échanges ci-après</i>
	Adhérents	6	<ul style="list-style-type: none"> Point de situation 	Information	
	Communication	7	<ul style="list-style-type: none"> Point de situation 	Information	
	Administration	8	<ul style="list-style-type: none"> Point financier 	Information	
Où allons-nous ?	Orientations sept. - déc. 2021	9	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du programme et du budget prévisionnels Recrutement CDD 5 mois Lancement d'une réflexion stratégique approfondie pour 2022 + première contribution par Christophe 	Débat et vote	Votes à l'unanimité (14 voix) <i>Voir résumé des échanges ci-après</i>

Dates à retenir : Dates prochains CA : mercredis 22 septembre et 20 octobre, 18h30 // Date prévisionnelle AG : samedi 4 décembre matin.



Conseil d'Administration du 15 juillet 2021

Compte-rendu détaillé

*****Présent.es :**

- Présent.es : (14) : Boris Maynadier, Aurélie Ducruet, Benoît Lanusse, Elisabeth Matak, Anne Péré, Benoît Durand, François Linares, Esthel Tholomet, Christophe Soriano, Bruno Bichara
- Excusés avec pouvoir : Denis Brun (pouvoir à Benoît Lanusse), Fabien Foulon (pouvoir à Christophe Soriano), François de Rochebrune (pouvoir à Christophe Soriano), Alexandre Séménadisse (pouvoir à Christophe Soriano)
- Excusés : Roselyne Armengo, Philippe Guerriot, Coralie Domezil, Jean-Pierre Hégoburu, Nathalie Wagner Feider, Philippe Dalle
- Autres participants : Josian Beneschi, Camille Moinier, Jean-Christophe Babinet

Point n°3 - Cooptation nouveau membre au CA

Il est proposé que la commune de Ramonville intègre le CA de l'association au sein du collège "collectivités territoriales", comme le permet l'article 12.2 de nos statuts. La représentante de la commune sera Divine Nsimba, conseillère déléguée à la mobilité.

Vote : La proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité (14 voix).

Point n°4 : Bilan de la campagne "Jouons Carte sur table"

Présentation du bilan par le Président (*voir doc joint*)

Discussions:

- Benoît D rappelle que toute l'énergie des institutions (Région, SNCF) va se concentrer sur le projet AFNT (qui constituent pour elle LE RER nord), au détriment d'une part d'une vision d'ensemble, mais aussi d'autre part d'informations claires sur les AFNT (ce qui sera réellement fait et dans quel calendrier). En particulier, le signal selon lequel une nouvelle gare à Lespinasse ne pourrait se faire qu'avec la fermeture d'une autre gare va à l'encontre du principe d'un RER avec des gares proches en zone urbaine. Le manque d'informations publiques rend difficiles une action ciblée et anticipée.
 - Rallumons l'Étoile ! doit être à l'écoute et accompagnant des communes adhérentes et concernées par les AFNT, en particulier pour Lespinasse et sa gare, pour les accompagner (argumentaires et/ou actions de terrain) dans les discussions et réunions avec les parties prenantes (Région et SNCF notamment).

Point n°5 Atlas des Gares

Présentation de l'Atlas des Gares (**voir doc joint**) par le Président et Josian et Camille (Stagiaires).

Discussion :

Une longue discussion s'engage autour de l'objectif de l'atlas des gares et surtout la participation des communes adhérentes. L'idée est que non seulement il est souhaitable que les communes adhérentes prennent connaissance du projet d'atlas avant sa publication, mais qu'il faudrait qu'elles soient parties prenantes de sa finalisation, quitte à retarder la publication et à ne pas publier dans un premier temps certains éléments qui ne feraient pas consensus. Les propos ne sont pas repris in extenso ici, mais seulement les idées principales qui ont été échangées.

- point de vigilance : nos communes adhérentes doivent avoir été consultées sur le document d'atlas des gares avant sa finalisation et sa diffusion. Cela peut être un sujet très sensible politiquement.
- l'Atlas des Gares est bien une production de "Rallumons l'Étoile!". Rallumons doit assumer d'avoir un "parti pris" sur les propositions de scénarios, sur la manière de présenter les gares (sachant qu'il n'y a que des informations en open data dans l'atlas). Il ne faut pas transformer le document en "liste de courses" des communes ou des associations de quartiers pour leur gare.
- l'Atlas est un document évolutif : il y aura des versions 2, 3, ... C'est une contribution au débat public. Mais en effet, il faut en profiter pour impliquer les communes. Certains partis pris peuvent étonner, voire brusquer, les communes ou les adhérents => peut être que la partie 3 de l'Atlas (partie scénario) ne doit pas figurer dans la 1^{ère} version publiée, mais doit être publiée à part.
- l'Atlas, dans sa version "document de travail", est une opportunité pour entraîner les communes dans la discussion, c'est un levier. C'est aussi un moyen de les impliquer dans Rallumons l'Étoile en sollicitant l'expertise des communes et construire ensemble le projet.
- Lien avec la proposition de poste salarié à l'automne : une partie du poste consiste à mettre en place et animer le collège des communes. Ainsi, les solliciter autour du projet d'Atlas des gares est une bonne porte d'entrée pour les impliquer.
- Rappel : les communes adhérentes ont été invitées aux ateliers prévus par Camille et Josian au printemps 2021 (en parallèle des ateliers par branche avec les citoyens). Néanmoins, entre des délais courts et le contexte politique (élections rég et dép), très très peu de communes se sont mobilisées.
- L'Atlas peut devenir un support pour organiser des temps de débat avec des communes adhérentes qui ont des projets sur leur gare (Castelnau qui lance une étude mais aussi Montastruc - avec qui le lien doit d'abord être reconstruit) ; et cela est cohérent avec le recrutement d'un salarié sur les missions « animation du collège des communes » et « animation de l'Atlas des gares ».
- En terme de calendrier et de compte-à-rebours, l'implication des communes sur une version provisoire nécessite de reporter l'impression et la diffusion du document final.
- Les gares (et donc l'atlas) sont un support pour impliquer les communes (maires, citoyens) dans le débat du RER ; l'Atlas doit permettre de montrer que l'ensemble des gares forme le système RER (chaque gare n'est pas un objectif en soi)
- le groupe "Études" de Rallumons l'Étoile! (qui anime l'Atlas des gares) a une légitimité technique (exploration, propositions, partis pris, ...), mais c'est bien le CA qui doit valider les documents qui seront rendus publics et qui ont une portée dans le débat public
- ...

Décisions :

- ✓ début septembre (sans doute le 8/9) : les communes adhérentes seront destinataires d'une version de travail de l'atlas des gares afin qu'elles en prennent connaissance (ainsi qu'au CA) ; le CA du 20/9 permettra de discuter et d'échanger sur l'atlas.
- ✓ septembre : organisation d'ateliers avec les communes adhérentes pour échanger et de rendez-vous avec certaines communes adhérentes stratégiques pour présenter le doc Atlas des Gares (notamment : Labège, dont l'exemple est souvent cité ; Montastruc pour reprendre contact, un RV est un cours avec les communes de la branche Pyrénées à l'initiative du Maire de Pins Justaret, également membre du CA, ...)
- ✓ CA du 20/10 : validation du contenu de l'atlas, notamment partie 3 (partie scenario)

Point supplémentaire : Discussion autour du RER nommé désir et gare centrale Matabiau

La question est posée de la pertinence d'organiser à nouveau un RER nommé désir (un 3e train affrété par l'association). C'est un évènement cher financièrement et en implication bénévole. Est-ce que ce train est vraiment pertinent pour faire connaître l'asso et son projet ? Il y a d'autres sujets à enjeu à mettre sur la table et en particulier l'enjeu de la gare centrale de Matabiau [exemple : de gros travaux sont prévus sur Matabiau dans les années qui viennent et les derniers arbitrages ne sont même pas publics ; les travaux pourraient obérer le projet de RER toulousain - ou le rendre plus onéreux, d'où l'enjeu d'une mobilisation de l'association sur la gare centrale].

- Sur le RER nommé désir
 - c'est un évènement attendu par nos soutiens et souvent bien médiatisé : c'est aussi un outil pour faire connaître le projet de RER toulousain => il est acquis de l'utilité de cet évènement,
 - il n'est en revanche pas nécessaire de se précipiter pour l'organiser d'ici la fin 2021 compte tenu des incertitudes actuelles => il est proposé de privilégier une programmation en janvier, ce qui permettra d'entériner son organisation au CA de septembre (réservation du train début octobre)
 - le RER nommé désir ne s'appellera pas forcément comme ça, mais pour l'instant, nous n'avons pas de nom ... envoyez vos propositions !
- sur la gare centrale :
 - un sujet à enjeux / une campagne en 2022 ?
 - les derniers arbitrages sur les travaux prévus à Matabiau ne sont pas publics (les derniers éléments à notre connaissance datent de 2018, nouvelle étude sur le RER en cours pourrait modifier ou pas les choix d'aménagement sur Matabiau),
 - même si le groupe technique est assez calé sur les enjeux gare centrale, la formalisation de nos propositions dans un format "grand public" va prendre un peu de temps
 - malgré tous les enjeux de la gare centrale en tant que "nœud" du RER toulousain, il semblerait difficile de mobiliser nos adhérents (commune ou citoyens de toute la grande aggro) sur la gare du centre ville de Toulouse
 - le message sur les enjeux de la gare centrale (travaux et faisabilité du RER toulousain) est surtout à destination des institutions (État, Région, SNCF et de leurs technicien.nes) : comment les toucher? quelle mobilisation pourrait les amener à ouvrir une fenêtre de discussion ?

- de premières actions possibles
 - l'Atlas des gares doit commencer à évoquer ce problème de la gare centrale et ses enjeux pour le RER toulousain
 - le "RER nommé désir" peut très bien porter aussi le message sur l'enjeu de la gare centrale : à mettre dans les obj communication

Point n°6 : Adhérents (Christophe)

Point d'info - *voir doc transmis*

Point n°7 : Communication (Boris)

Point d'info - *voir doc transmis*

Point n°8 : Administration et Trésorerie (Aurélié)

Point d'info - *voir doc transmis*

Point n°9 : Orientations

Présentation des orientations par le Président => *voir document transmis*

Discussions :

- Les sujets ont déjà été souvent évoqués et/ou discutés lors du point n°5 sur l'Atlas des Gares
- Recrutement CDD 5 mois (et non 4 comme indiqué dans l'ordre du jour) :
 - besoin d'augmenter les moyens humains de l'association. En particulier, l'animation du groupe des Communes, la finalisation de l'Atlas et sa diffusion et l'organisation du train nécessitent un chef de projet organisant le sujet et coordonnant les contributions des bénévoles.
 - bon accueil des administrateurs.
- Lancement d'une réflexion stratégique approfondie pour 2022 + première contribution par Christophe (focus sur la tarification intégrée) :
 - bon accueil des administrateurs.
 - Réflexion à poursuivre au sein du groupe de travail "réflexion stratégique 2022) en septembre / octobre (appel aux volontaires pour se manifester).

Décisions :

- ✓ validation du recrutement d'un CDD de 5 mois (septembre-janvier)
- ✓ validation du programme prévisionnel pour la fin de l'année, avec la prise en compte des demande du CA sur l'atlas des gares (voir point ci-dessus)
- ✓ validation du budget prévisionnel modifié

La séance est levée à 22h00 environ.